

Le dictionnaire du cinéma québécois, sous la direction de Michel Coulombe et Marcel Jean. Montréal, Boréal, 1988. xxv, 530 p.

Jacques Demers

Volume 35, numéro 2, avril-juin 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028134ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028134ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Demers, J. (1989). Compte rendu de [*Le dictionnaire du cinéma québécois, sous la direction de Michel Coulombe et Marcel Jean. Montréal, Boréal, 1988. xxv, 530 p.*] *Documentation et bibliothèques*, 35(2), 66–67.
<https://doi.org/10.7202/1028134ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

comptes rendus de lecture » (p. 30), de « rétablir les distributions de prix dans les établissements d'enseignement » (p. 31), de « concrétiser le projet d'une grande émission littéraire à TF 1 » (nous dirions : à Radio-Canada) (p. 159), d'« éviter que les articles de critique ne paraissent trop tard » (p. 155), voilà quelques exemples de suggestions qu'on aurait intérêt à retenir et à appliquer dans notre pays.

En somme, cette étude présente, à bien des égards, beaucoup d'intérêt pour toutes les personnes qui s'intéressent à l'avenir du livre en général, et à l'avenir du livre français en particulier. Car, malgré tout, malgré les difficultés qu'il rencontre, le livre survivra, l'auteur nous l'affirme. Et c'est pour que « le livre demeure bien vivant » qu'il a produit ce rapport. Il est probable que Pierre Cahart accepterait volontiers cette affirmation de Allan Bloom dans son *Essai sur le déclin de la culture américaine* (p. 69) : « Seuls ceux qui sont disposés à courir des risques et prêts à croire à l'improbable sont aptes désormais à tenter l'aventure du livre ».

Jean-Rémi Brault
Montréal

Le dictionnaire du cinéma québécois, sous la direction de Michel Coulombe et Marcel Jean. Montréal, Boréal, 1988. xxv, 530 p.

Dix ans après la publication d'un premier *Dictionnaire du cinéma québécois* chez Fides en 1978 (Michel Houle et Alain Julien), les Éditions du Boréal lançaient à la fin de 1988 *Le dictionnaire du cinéma québécois*. L'ouvrage propose un inventaire relativement complet de la cinématographie nationale depuis les débuts jusqu'à maintenant. Il se divise en trois parties d'inégales longueurs : une section de notices (480 pages), une filmographie (40 pages) et une bibliographie (2 pages).

La liste des collaborateurs comprend 62 noms : des critiques, des professeurs de cinéma et des chercheurs. Le comité de rédaction, dirigé par Michel Coulombe (directeur des Rendez-vous du cinéma québécois) et Marcel Jean (professeur de cinéma et critique au *Devoir*), est composé de Louise Carrière du Cégep du Vieux-Montréal, de Michel Euvrad de l'Université Concordia, de Michel Larouche de l'Université de Montréal et de Pierre Véronneau de la Cinémathèque québécoise.

La première partie comprend plus de 650 entrées (contre 150 dans le dictionnaire de Houle et Julien). Aux notices sur les réalisateurs, les scénaristes, les acteurs, les producteurs et les techniciens s'ajoutent 39 articles de synthèse sur différents aspects de notre cinématographie nationale. Le dictionnaire s'en tient, comme son titre le laisse supposer, aux artisans, francophones et anglophones, dont la carrière cinématographique s'est principalement déroulée au Québec (ou se déroule actuellement au Québec); en effet, la majeure partie des notices concerne les personnes vivantes.

Les notices biographiques sont classées au patronyme usuel; le cas échéant, le patronyme d'origine figure entre parenthèses. La liste des fonctions ne tient compte que des emplois relatifs au cinéma. De plus, cette liste ne cherche pas à être exhaustive, puisqu'elle fait mention uniquement des occupations jugées significatives dans la carrière d'une personne. Lorsque les renseignements étaient disponibles, le lieu et l'année de naissance, et éventuellement de décès, ont été indiqués, entre parenthèses, à la suite de l'énumération des fonctions. Dans les entrées biographiques, les titres des films sont indiqués en italique. Chaque film cité est accompagné du nom de son ou de ses réalisateurs, de sa datation et d'une précision quant à la longueur. La date du film est généralement celle du copyright. Les entrées biographiques ne contiennent pas toutes une filmographie exhaustive (certains techniciens ont travaillé sur plus de 1 000 films).

Intercalées parmi les notices biographiques, les entrées générales proposent des petits dossiers sur différents aspects du cinéma québécois : la production, l'exploitation, la distribution, l'enseignement, les festivals, les associations, les revues, la censure, les législations, les grands organismes reliés au domaine, le cinéma d'animation, direct, expérimental et régional, les rapports du cinéma avec la télévision et la vidéo, etc. Pour les entrées portant sur les institutions, les données ont été rassemblées sous l'appellation actuelle ou le nom le plus récent. On fait dans chaque cas les renvois appropriés. On trouve aussi une autre forme de renvoi dans le dictionnaire : l'astérisque après un patronyme indique la présence d'une notice biographique à cette personne.

La seconde partie du dictionnaire propose une filmographie de 333 films québécois de

toutes les époques; on y retrouve des courts, des moyens et des longs métrages. Les notices se limitent à l'année de réalisation, aux principaux artisans, au genre du film et à sa durée. Pour retrouver un résumé succinct du contenu et une appréciation du film, il faut consulter la notice établie au nom de son réalisateur.

Une bibliographie de 32 titres essentiels termine l'ouvrage. À noter que l'on retrouve une courte bibliographie à la fin de certains articles dans la première partie.

Dans sa préface, le producteur Rock Demers, résume, de façon anecdotique et avec sa verve coutumière, la petite histoire du cinéma des 40 dernières années. Il termine par un commentaire optimiste sur l'avenir de notre cinématographie nationale.

L'ouvrage est abondamment illustré, sa présentation aérée et sa consultation facile grâce à de nombreux renvois. Avec quelque

650 notices. il y a bien sûr beaucoup d'absents. Pour être le plus objectif possible, les responsables ont consulté les associations professionnelles concernées avant d'établir la liste définitive des artisans qui allaient figurer dans le dictionnaire. Tout en étant critiques, les textes évitent la polémique. Notons que les auteurs ont été conséquents avec le titre de l'ouvrage: les artisans de la télévision et les vidéastes n'y sont pas.

Les auteurs et l'éditeur ont l'intention de mettre à jour et de rééditer l'ouvrage tous les trois ans. Voilà une bonne nouvelle, car *Le dictionnaire du cinéma québécois* est l'ouvrage le plus important jamais publié sur notre cinématographie. Il devrait faire partie de la collection de référence de toute bonne bibliothèque.

Jacques Demers

Services documentaires multimedia
Montréal



Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner à *Documentation et bibliothèques*, débutant avec le volume 35 (1989).

Paiement joint Veuillez facturer

Chèque à l'ordre de: **ASTED INC.**

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

Retourner ce bulletin à l'ASTED
1030, rue Cherrier, bureau 505, Montréal (Québec) H2L 1H9
Téléphone: (514) 52-ASTED ou 522-7833
Télécopieur: (514) 521-9561